

Berne, le 18 octobre 2018

**Déclaration sur le futur du travail et du partenariat social en Suisse**

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse et Conseiller national

Monsieur le Directeur général de l’OIT,

Monsieur le Conseiller fédéral,

Mesdames, Messieurs,

C’est un honneur pour Travail.Suisse d’être présent aujourd’hui, afin de représenter les intérêts des travailleurs et travailleuses en Suisse au niveau national et international. Nous sommes heureux d’avoir pu participer aux travaux et négociations qui permettent aujourd’hui la signature d’une Déclaration tripartite de la Suisse pour le centenaire de l’OIT. Cette Déclaration établie dans le cadre de l’initiative sur l’avenir du travail représente pour notre organisation faîtière des travailleurs et travailleuses un engagement des partenaires sociaux pour continuer à promouvoir la paix par la justice sociale. Le dialogue et le partenariat social, ainsi que le tripartisme constituent la pierre angulaire de la poursuite de cet objectif.

En 2019 et pour le centenaire de l’OIT, la Suisse jouera un rôle important dans le cadre de la présidence de la Conférence internationale du travail en juin. Membre fondateur de l’OIT depuis 1919 et élue au conseil de l’OIT, la Suisse représente également un modèle en matière de dialogue et de partenariat social. Cependant, pour rester un modèle, il sera nécessaire de préserver des conditions de travail décent en Suisse et de s’assurer que la numérisation ne diminue pas la protection des travailleurs et travailleuses. Il est nécessaire en particulier que des solutions durables soient trouvées pour permettre de mieux concilier vie privée et professionnelle et pour que la gestion du temps de travail respecte la santé des salariés. La formation et la formation continue sont également des instruments importants, tout comme la protection contre les licenciements antisyndicaux.

Pour marquer son engagement, Travail.Suisse sera active à la promotion du centenaire lors de son Congrès en septembre 2019 et par le biais d’un évènement organisé par son œuvre d’entraide Brücke-le-pont, dont l’engagement est basé directement sur le concept de travail décent de l’OIT. Nous nous réjouissons de pouvoir célébrer l’histoire commune de la Suisse et de l’OIT et de soutenir l’initiative sur l’avenir du travail.

Persuadés que l’avenir du travail dépend de la bonne volonté de chaque partie et pour ne pas laisser cette Déclaration lettre morte, nous en appelons donc à l’engagement continu de tous les acteurs économiques et partenaires sociaux dans la poursuite concrète du dialogue social.

Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse / Conseiller national, Hopfenweg 21, 3001 Berne,

tél. 079 287 04 93 / 031 370 21 11, wuethrich@travailsuisse.ch, www.travailsuisse.ch